

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 JANVIER 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 janvier 2018, s'est réuni en séance publique le mardi **16 janvier 2018 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

* * * * *

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : M. AUGUSTIN, Mme SERT, Mme NEILZ, M. JAHIER, Mme FENZAR, M. MONOT, Mme CAMAJ, M. GIRARD, Mme BLANCHARD, M. ZOUAOUI, M. ROUSSILLON, Mme POUILLAIN, M. GAUDEFROY, M. CHAUVEAU, Mme LIBERMANN (départ au point 2), Mme PUNTEL, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. BONNET, M. BARBIER, Mme MOREAU, Mme HUGER, M. DURANCEAU, M. ARCHIDEC, Mme MARILLIER, M. ROZOT, Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN, M. WARIN.

Pouvoirs :

M. RIZKI

Mme LIBERMANN (à partir du point 2)

Mme FENZAR

M. MONOT

M. le Maire déclare ouverte, à 19h04, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'Assemblée Municipale.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Mme PUNTEL, secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.

01 CONSEIL MUNICIPAL - Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2017 - Adoption

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2017 en tenant compte des observations formulées.

Adopté à l'unanimité

02 URBANISME – Arrêt du projet de Plan d'Urbanisme (PLU)

Suspension de séance de 20h02 à 20h08 : Réponse aux questions techniques par Mme RICHARD, Chargée de mission Urbanisme auprès de la Ville.

Le Conseil Municipal tire le bilan de la concertation et arrête le projet de Plan Local d'urbanisme.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :
32 voix pour
2 voix contre
(M. GREE, Mme SAILLIER)

Suspension de séance de 20h48 à 20h59

Suspension de 21h00 à 21h04 : présentation de la procédure postérieure à l'arrêt du PLU et précisions relatives aux termes SPR/AVAP et ZPPAUP par Mme RICHARD.

03 URBANISME – Site Patrimonial Remarquable (SPR) – Bilan de la concertation

Le Conseil Municipal arrête le bilan de la concertation menée dans le cadre de la révision de l'AVAP de Lagny-sur-Marne.

Adopté à l'unanimité

04 URBANISME – Site Patrimonial Remarquable (SPR) – Arrêt du projet

Suspension de séance de 21h23 à 21h25 : précisions relatives aux critères de classement des constructions d'intérêt majeur et secondaire par Mme Isabelle RIVIERE de l'Agence RIVIERE-LETELLIER.

Le Conseil Municipal arrête le projet d'AVAP de Lagny-sur-Marne et poursuit la procédure d'AVAP.

Adopté à l'unanimité

Après avoir répondu aux questions écrites, plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire remercie l'Assemblée et lève la séance à 21h36.



POUR EXTRAIT CONFORME,
Jean-Paul MICHEL,

Maire de Lagny-sur-Marne